

COMMUNICATION du PROVISEUR du lycée Jean PERRIN aux personnels, élèves, étudiants et parents

Le chantier, actuellement en cours, de construction du Boulevard Urbain Sud à proximité immédiate du lycée impose des modifications et des restrictions de voirie importantes, en particulier sur la desserte de l'entrée principale rue et impasse Verdillon.

De manière à réguler la circulation et le stationnement, des marquages au sol temporaires ont été effectués par la maîtrise d'œuvre, en liaison avec la réglementation municipale, afin de délimiter des zones temporaires sur la voirie pour la durée du chantier.

Nous constatons actuellement, en dépit du zonage très visible mis en place, des circulations à contre-sens et des stationnements gênants qui bloquent tout ou partie des accès du lycée et empêcheraient, par exemple, l'entrée de véhicules de secours en cas d'urgence.

Dans ces conditions, les usagers sont informés que dorénavant, nous ferons appel aux services de police pour faire respecter les voies de circulation et emplacements de stationnements prévus voire faire libérer les accès au lycée par enlèvement des véhicules gênants.

Le Proviseur, Ph VINCENT

